

L'e-journal de l'iab

N° 159

9 décembre 2010

«Une décision complètement idiote»

On a appris récemment que le célèbre professeur **Luc Montagnier**, Prix Nobel de médecine en 2008 pour avoir isolé en 1983 le virus du Sida, avait signé, en novembre dernier, un contrat avec une université ... chinoise. L'éminent scientifique français s'installera début janvier dans les bureaux du nouvel institut qui portera son nom et où il travaillera à plein temps (on dit qu'il sera mis en situation de s'entourer de l'équipe de son choix). Rappelons qu'en 1997 il avait dû, contraint et forcé, quitter l'*Institut Pasteur* en application d'une loi du 16 décembre 1996 (le Premier ministre était M. **Alain Juppé** et le ministre du Travail et des Affaires sociales M. **Jacques Barrot**) imposant la mise à la retraite d'office, à 65 ans¹, de certaines catégories de fonctionnaires (dont les directeurs de recherche de la fonction hospitalière).

Au contraire de tant d'exclusions fondées sur le critère de l'âge qui, d'ordinaire, laissent l'opinion publique parfaitement indifférente² (quand elle ne les approuve pas), cette décision politique stupide avait fait grand bruit à l'époque parce qu'elle touchait au secteur sacro-saint de la santé et aussi parce que le professeur, qui n'avait nullement l'intention d'interrompre ses recherches et qui avait pris le parti de s'exiler aux Etats-Unis, s'était vivement rebellé en portant l'affaire sur la place publique.

Bien entendu, l'**IAB** s'était saisi de ce dossier. Il fut en particulier évoqué dans une lettre au Président de la République, M. **Jacques Chirac**, datée du 13 février 1997 (**Le Cinquième Monde** n° 38, p. 3). Nous avions notamment fait observer que le prétexte généralement invoqué, plus ou moins explicitement mais systématiquement, pour ces exclusions, faire de la place aux jeunes, relevait dans ce cas, manifestement, de l'imposture. Nul, en effet, ne pouvait croire un seul instant que la mise à l'écart de l'éminent savant de réputation mondiale était de nature à «[créer un emploi pour un jeune](#).» Bien au contraire, d'ailleurs. A propos de la retraite obligatoire, nous avions également rappelé dans cette correspondance au Chef de l'Etat³ le mot, prémonitoire, d'un autre Prix Nobel français, d'économie cette fois, **Maurice Allais**⁴, décédé en octobre dernier : «[Un pays qui met à la retraite obligatoire ses Pasteur se suicide, et la loi française qui l'impose est une loi scélérate qu'il faut abroger](#)» (*L'Europe face à son avenir. Que faire ?, 1991*).

Après son éviction, M. **Luc Montagnier** ne décolérait pas. Parcourant le monde pour trouver des fonds afin de financer sa *Fondation mondiale recherche et prévention sida*, il parlait, un an plus tard, dans une interview du 30 novembre 1998 à *Ouest-France*, «d'une décision bureaucratique⁵ complètement idiote ... En France, il y a des gens qui considèrent que je suis un «*has been*», que j'ai été mais que je ne fais plus rien dans la recherche. Ce qui est complètement faux. Je n'ai jamais été aussi actif sur



Le professeur **Luc Montagnier**

¹ **Louis Pasteur** (1822-1895) avait précisément 65 ans quand fut créé, en 1887, l'institut qui porte son nom et dont il sera le premier directeur.

² Par exemple, à la même époque, la décision, non moins saugrenue, prise par les instances du RPR de ne plus accorder d'investiture aux candidats issus de ses rangs ayant dépassé un certain âge.

³ M. **Jacques Chirac** (qui n'avait pas répondu à ce courrier) est né la même année que le professeur **Montagnier**.

⁴ **Maurice Allais**, né en 1911, seul Français ayant reçu le Prix Nobel d'économie, fut reçu major au concours de l'*Ecole Polytechnique* en 1932 (rang qu'il conservera à la sortie). Ingénieur des Mines, il enseigna l'économie pendant 40 ans à l'*Ecole nationale supérieure des mines de Paris*.

⁵ Nous dirions plutôt une décision politique car il s'agit bel et bien d'une mise sur la touche d'origine législative.

le sida et d'autres maladies ... Aux Etats-Unis, je suis le Français. Ici, on ne réalise pas ce que je fais pour la France à l'étranger. Ce pays s'en moque. Je trouve cela lamentable.»

L'**IAB** était entré en contact avec le professeur. Dans un fax du 8 décembre 1998 reçu de la *Fondation mondiale recherche et prévention sida* (crée en janvier 1993 par **Luc Montagnier** et par **Federico Mayor**, alors Directeur général de l'UNESCO), il avait bien voulu nous faire savoir qu'il «avait beaucoup apprécié la qualité de notre bulletin **Le Cinquième Monde**». Il nous avait par ailleurs envoyé la copie d'un article de *The Times* daté du 3 novembre précédent «qui, disait-il, semblerait tout à fait digne de paraître dans votre bulletin». L'inspiration de ce texte, qualifiant de «*french folly*» la décision du pouvoir politique français, était effectivement très proche de celle que défend l'**IAB** de puis sa création à propos de la calamiteuse «**tyrannie des limites d'âge**». En voici des extraits.

«Comme le rapporte notre correspondant à Paris, les lois françaises font que le général **Jean-Loup Chrétien** doit prendre sa retraite parce qu'il a atteint les soixante ans. Mais il n'est pas encore prêt à aller à la pêche. Aussi abandonne-t-il la France pour l'Amérique où le colonel **John Glenn** est en train de démontrer qu'il n'y a pas de plafond d'âge pour les voyages dans l'espace ... Les strictes lois françaises sur le temps de travail visent à créer des emplois, à couper le bois mort et à ouvrir la voie aux jeunes talents et aux idées nouvelles. Ce sont des objectifs estimables, mais c'est une illusion digne des Bourbons que de croire que la loi peut les réaliser. Cette fuite des cerveaux âgés, appliquée rétrospectivement, aurait privé la France de quelques unes de ses plus grandes réalisations et des plus créatifs de ses fils et de ses filles. Vouloir régler l'activité selon l'âge des individus est aussi inapproprié légalement que de vouloir le faire selon la race, le sexe ou la couleur des cheveux. Le premier à suggérer l'âge comme critère d'accès au travail fut **Platon**. C'est dans la

cité de Syracuse qu'il fut invité à mettre en pratique ses idées philosophiques ... L'âge des sénateurs devait être compris entre 50 et 70 ans, et le détenteur du pouvoir devait avoir plus de 50 ans. Les hommes pouvaient se marier entre 30 et 35 ans, les femmes entre 16 et 20 ... Les expériences de **Platon** en matière d'âge et d'exercice du pouvoir furent un échec prévisible.»



Maurice Allais (1911-2010)

boudé par les milieux politico-médiatiques pour ses thèses - parfaitement contraires à l'esprit du temps - hostiles à la doctrine néolibérale dominante (celle qu'exprime ce que l'on appelle le «*consensus de Washington*»), est décédé à un moment de l'histoire économique qui tend à valider ses prédictions.

Comme si la France, surtout dans un contexte de vieillissement accéléré, pouvait s'offrir le luxe de se priver de tels savants, au profit d'un pays dont la population est 20 fois la sienne ! En mars 2000, l'*Union européenne* a adopté ce que l'on a appelé «*la stratégie de Lisbonne*»: «Faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.» En particulier les dépenses dites de recherche et développement devaient représenter 3 % du PIB de chaque Etat membre. Dix ans après, on est fort loin des ambitieux objectifs affichés (selon l'OCDE la France est à 2,1 %). En fait, on ne sera pas surpris d'apprendre que, s'agissant de formation ou de recherche et développement, c'est précisément ... la Chine qui a adopté la stratégie de Lisbonne et accompli en la matière, depuis quelques années, des efforts prodigieux qui, dans la féroce compétition économique internationale, risquent fort de la mettre hors de portée des pays développés, surtout en matière scientifique. Entre 1982 et 2007, le nombre de Chinois nantis d'un diplôme universitaire est ainsi passé de 2 à 80 millions. Six millions d'étudiants nouveaux entrent chaque année à l'université, dont 35 % dans les matières scientifiques, ce qui est énorme (5 % aux Etats-Unis), et environ 800 000 d'entre eux décrochent chaque année un diplôme

d'ingénieur (*Pourquoi il faut partager les revenus*, de **Patrick Artus** et **Marie-Paule Virard**, *La Découverte*, 2010).

Entre 1995 et 2010 la France a perdu un tiers de ses parts de marché à l'exportation et 30 % de ses emplois industriels ont été détruits (près de 2 millions depuis 1980). La part de l'industrie dans la production globale n'est plus que de 16 %, soit moitié moins qu'en Allemagne. C'est en France que la désindustrialisation est la plus marquée de tous les grands pays européens (*Etats généraux de l'industrie, Rapport intermédiaire sur le diagnostic et les enjeux prioritaires*, janvier 2010). *The Times* avait décidément bien raison de parler de «*french folly*» à propos de l'éviction de M. **Montagnier** ...

**«Je vous aiderai dans la mesure de mes moyens dans le combat que vous menez,
car c'est le combat pour la morale, le respect et la droiture»**

(professeur **Joseph Comiti**, ancien ministre du général **de Gaulle** et de **Georges Pompidou**, dans un courrier de juin 1998 au président de l'**IAB**)